

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LIMOGES

07/04/2023

N° E23000036 /87 IC 36

LE VICE-PRESIDENT DU TRIBUNAL
ADMINISTRATIF DE LIMOGES

Vu enregistrée le 03/04/2023, la lettre par laquelle le préfet de l'Indre demande la désignation d'un commissaire enquêteur, en vue de procéder à une enquête publique concernant le dossier déposé par la Sarl Soupiron, relative à une demande d'autorisation environnementale portant sur un projet de renouvellement et d'extension d'une carrière de tuffeau au lieu-dit, "La Cave-Bodin", située sur le territoire de la commune de Villentrois-Faverolles-en-Berry ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023 ;

Vu la décision du président du tribunal administratif de Limoges en date du 1^{er} mars 2023 donnant à M. Nicolas Normand, vice-président, délégation à l'effet de procéder aux désignations des commissaires enquêteurs.

DECIDE :

ARTICLE 1 : Monsieur Guy Jossain est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 3 : La présente décision sera notifiée au préfet de l'Indre, à Monsieur Guy Jossain et à la Sarl Soupiron.

Fait à Limoges, le 07/04/2023

Le Vice-Président,

Pour Expédition Conforme,
Le Greffier en Chef

Sylvie CHATANDEAU

Nicolas NORMAND



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction du Développement Local
et de l'Environnement
Bureau de l'Environnement

ARRÊTÉ n° 36-2023-04-14-00003 du 14 avril 2023

**portant ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation
environnementale présentée par la SARL SOUPIRON pour le renouvellement et l'extension
d'une carrière de tuffeau au lieu-dit « La Cave-Bodin » sur le territoire de la commune de
Villentrois-Faverolles-en-Berry**

LE PRÉFET DE L'INDRE,

Vu le code de l'environnement livre 1^{er} et livre V, notamment ses articles L. 123-1 à L. 123-18, R. 123-1 à R. 123-27 ;

Vu la nomenclature des installations classées ;

Vu l'arrêté ministériel du 9 septembre 2021 relatif à l'affichage des avis d'enquête publique, de participation du public par voie électronique et de concertation préalable ainsi que des déclarations d'intention prévus par le code de l'environnement ;

Vu la demande d'autorisation environnementale déposée le 7 juillet 2022 et complétée le 1^{er} mars 2023 par le gérant de la SARL SOUPIRON en vue du renouvellement et de l'extension d'une carrière de tuffeau au lieu-dit « La Cave-Bodin », située sur le territoire de la commune de Villentrois-Faverolles-en-Berry ;

Vu l'ensemble des pièces, plans et études réglementaires notamment l'étude d'impact annexés à cette demande ;

Vu le rapport de l'inspecteur des installations classées en date du 27 mars 2023 constatant la complétude du dossier de demande d'autorisation environnementale susvisé ;

Vu l'arrêté préfectoral du 28 février 2022 portant décision après examen au cas par cas ne soumettant pas le présent projet à évaluation environnementale ;

Vu la décision du vice-président du tribunal administratif de Limoges du 7 avril 2023 désignant un commissaire enquêteur ;

Vu la réunion avec le commissaire enquêteur pour fixer les dates et heures de permanence en date du 11 avril 2023 ;

Considérant que l'activité en cause constitue, au regard de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, une installation classée soumise à autorisation, visée sous la rubrique n° 2510 – exploitation de carrière ;

Considérant qu'il y a lieu de soumettre la demande de la SARL SOUPIRON à l'enquête publique réglementaire ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Ouverture

Une enquête publique est ouverte dans la mairie de Villentrois-Faverolles-en-Berry en ce qui concerne la demande d'autorisation environnementale présentée par Monsieur le gérant de la SARL SOUPIRON, dont le siège social est 1104, Route de Chemery – LD Les Riavents – 41 230 MUR DE SOLOGNE, en vue du renouvellement et de l'extension d'une carrière de tuffeau au lieu-dit « La Cave-Bodin » sur le territoire de la commune de Villentrois-Faverolles-en-Berry.

ARTICLE 2 : Durée

Cette enquête se déroulera du **lundi 22 mai 2023 - 9h00 au mardi 6 juin 2023 – 12h00 inclus**.

ARTICLE 3 : Dossier d'enquête, consultation

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- **sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse suivante :**

<https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/I.C.P.E/Dossier-Autorisation-ICPE>

- **sur support papier**, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, à la mairie de Villentrois-Faverolles-en-Berry :

↳ les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h15 ;

↳ le mercredi de 8h30 à 12h45 ;

- **sur poste informatique**, à la préfecture de l'Indre, salle 325, **sur prise de rendez-vous uniquement**, auprès du bureau de l'environnement (02.54.29.50.00), aux jours et heures suivants :

↳ du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Ce dossier pourra, en cours d'enquête et à la demande du commissaire enquêteur, être complété par des documents utiles à la bonne information du public.

ARTICLE 4 : Désignation du commissaire enquêteur

Par décision susvisée du vice-président du tribunal administratif de Limoges, est désigné en qualité de commissaire enquêteur :

M. Guy JOUSSAIN, ingénieur territorial en retraite

ARTICLE 5 : Permanences du commissaire enquêteur

M. JOUSSAIN siégera à la mairie de Villentrois-Faverolles-en-Berry aux jours et heures de permanence mentionnés ci-après :

- ↳ le lundi 22 mai 2023 – de 9h00 à 12h00 ;
- ↳ le samedi 27 mai 2023 – de 9h00 à 12h00 ;
- ↳ le mardi 6 juin 2023 – de 9h00 à 12h00 ;

Afin d'assurer les permanences, la mairie de Villentrois-Faverolles-en-Berry sera exceptionnellement ouverte le samedi 27 mai 2023 de 9h00 à 12h00.

ARTICLE 6 : Observations et propositions du public

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- ↳ par courriel à l'adresse mail suivante : pref-be-ep-carriere-soupiron@indre.gouv.fr
- ↳ sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur à la mairie de Villentrois-Faverolles-en-Berry ;
- ↳ par correspondance à la mairie de Villentrois-Faverolles-en-Berry, 6 rue Delalande - Villentrois, 36 600 Villentrois-Faverolles-en-Berry – à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Les contributions du public reçues avant le lundi 22 mai 2023 - 9h00 et après le mardi 6 juin 2023 – 12h00 ne seront pas prises en compte.

Les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

ARTICLE 7 : Autres modalités d'information du public

Toute information complémentaire peut être demandée, auprès de Monsieur Arnaud SOUPIRON, gérant de la SARL SOUPIRON aux adresses et numéro de téléphone suivants :

- ↳ 1104 Rte de Chemery LD Les Riavents 41230 MUR DE SOLOGNE ;
- ↳ entreprisesoupiron@orange.fr ;
- ↳ 02 54 83 82 93 ;

ou auprès de la Préfecture de l'Indre – Direction du Développement Local et de l'Environnement – Bureau de l'Environnement – Place de la Victoire et des Alliés – CS 80 583 – 36 019 CHÂTEAURoux Cedex.

ARTICLE 8 : Publicité

Un avis, portant à la connaissance du public l'ouverture de l'enquête publique, sera publié par les soins du bureau de l'environnement de la préfecture de l'Indre et aux frais du pétitionnaire au moins quinze jours avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci dans deux journaux locaux diffusés dans les départements de l'Indre (36) et du Loir-et-Cher (41).

Quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute sa durée, ce même avis sera :

- ↳ affiché :
 - à la mairie de Villentrois-Faverolles-en-Berry, commune d'implantation,
 - et dans les mairies suivantes : Lye (36) et Châteaueux (41) incluses dans le périmètre d'affichage.

Cet affichage sera certifié par les maires des communes susvisées à l'issue de la période d'enquête ;

↳ publié sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse suivante :

<https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/I.C.P.E/Dossier-Autorisation-ICPE>

↳ affiché par le pétitionnaire, sur les lieux prévus pour la réalisation du projet, suivant les caractéristiques et dimensions d'affichage fixées par l'arrêté ministériel du 9 septembre 2021 susvisé.

La jurisprudence du Conseil d'État considère que l'affichage doit être réalisé au minimum aux principaux et plus proches points d'accès du futur projet depuis la voie publique.

ARTICLE 9 : Avis des communes et collectivités territoriales

Les conseils municipaux de la commune de Villentrois-Faverolles-en-Berry et des communes susvisées concernées par le rayon d'affichage des 3 kilomètres, ainsi que les conseils communautaires des communautés de communes Ecueillé-Valençay (36) et Val-de-Cher-Controis (41), sont appelés à donner leurs avis conformément à l'article R. 181-38 du code de l'environnement. Ne pourront être pris en considération que les avis exprimés au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de l'enquête publique, soit au plus tard le 21 juin 2023.

ARTICLE 10 : Clôture d'enquête

Le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur. À cet effet, le maire de Villentrois-Faverolles-en-Berry mettra à disposition, dès la fin de l'enquête, le registre d'enquête au commissaire enquêteur.

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontrera, sous huitaine, le responsable du projet et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Ledit responsable disposera d'un délai de quinze jours pour produire ses observations.

Le commissaire enquêteur établira un rapport dans lequel il relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Il consignera, dans un document séparé, ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables au projet. Il rendra son rapport et ses conclusions motivées au préfet dans un délai de trente jours à compter de la fin de l'enquête, soit au plus tard le 6 juillet 2023. Il transmettra simultanément le rapport et ses conclusions au président du tribunal administratif de Limoges. Si ce délai ne peut être respecté, un délai supplémentaire pourra être accordé sur demande motivée et après avis du responsable de projet.

Ces documents seront tenus à la disposition du public à la mairie de Villentrois-Faverolles-en-Berry ainsi que dans les préfectures de l'Indre (36) et du Loir-et-Cher (41) – Direction du développement local et de l'environnement – Bureau de l'environnement à Châteauroux pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête publique. Ils seront également consultables pendant cette période sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse suivante :

<https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/I.C.P.E/Dossier-Autorisation-ICPE>.

ARTICLE 11 : Décision

La décision du préfet susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté d'autorisation environnementale assortie de prescriptions à respecter ou un arrêté de refus.

ARTICLE 12 : Exécution

La secrétaire générale de la préfecture, le maire de la commune de Villentrois-Faverolles-en-Berry, les maires des communes de Lye (36) et Châteauneuf (41), le commissaire enquêteur, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet des services de l'État dans l'Indre www.indre.gouv.fr, à la rubrique « Publications-Recueil des actes administratifs », et dont une copie leur sera adressée.

Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire Générale,


Nadine CHAÏB

Le Commissaire enquêteur
Guy JOUSSAIN

entrepreneur@indre.gouv.fr - 02 54 83 82 93, de auprès de la préfecture de l'Indre - Direction de l'Environnement local et de l'aménagement - Bureau de l'Indre et des Allées - CS 80 563 - 36 019 CHÂTEAUREUX Cedex. M. Guy JOUSSAIN, ingénieur territorial en retraite a été désigné commissaire enquêteur. Il siègera à la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry aux jours et heures de permanence mentionnés ci-dessous : - le lundi 22 mai 2023 - de 9 h à 12 h ; - le samedi 27 mai 2023 - de 9 h à 12 h ; - le mardi 6 juin 2023 - de 9 h à 12 h.

Afin d'assurer les permanences, la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry sera enquêtée et/ou ouverte le samedi 6 juin 2023 de 9 h à 12 h.

Un avis d'enquête publique est affiché sur les lieux prévus pour la réalisation du projet (sur le territoire, à la mairie de Villentrôis - Faverolles-en-Berry, commune siège de l'enquête publique ainsi que dans les mairies de Lys (36) et Châteaureux (41). Il est également publié sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/LCPE/Dossier-Autorisation-ICPE>.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions - par courriel à l'adresse mail suivante : pref-be-p-carriere-souprion@indre.gouv.fr - sur le registre d'enquête à laquelle non notifiée, après et parafiché par le commissaire enquêteur à la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry ; - par correspondance à la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry ; - à l'attention du président de l'association de commerçants enquêteur qui les amènera au registre d'enquête. Les contributions du public reçues avant le lundi 22 mai 2023 - 9 h et après le mardi 6 juin 2023

12 h ne seront pas comptés. Les observations du public communicables au la personne qui en fait la demande toute la l'enquête. Les rapports, conclusions de la commission seront consultables un an à compter de l'enquête publique à la Villentrôis-Faverolles-en-Berry dans les préfectures, et du Lor-et-Che, et internet.

Des services de l'État de l'adresse : indre@gouv.fr / Action de l'État / Environnement / Dossier-Autorisation-ICPE à l'issue de la procédure de l'Indre pour un arrêté de refus, un arrêté d'autorisation, et prescriptions à respecter.

Modification diverses
SAS FPGopi
Société par acte simplifiée
au capital de 5,0
Siège social :
210 avenue des M
36000 Châteaureux
RCS Châteaureux
825 210 354

MODIFICATION BIJOUENT
Par arrêté préfectoral n° 36-2023-04-14-00003 du 14 avril 2023, une enquête publique est prescrite du lundi 22 mai 2023 - 9 h au mardi 6 juin 2023 - 12 h inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL SOUPRION, en vue du renouvellement et de l'extension d'une carrière de tuffeau au lieu-dit « La Cave-Botin » sur le territoire de la commune de Villentrôis-Faverolles-en-Berry. Le dossier d'enquête publique est consultable : - sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse suivante : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/LCPE/Dossier-Autorisation-ICPE> ; - sur support papier, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, à la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry ; - les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 15 ; - le mercredi de 9 h 30 à 12 h 45 ; - sur poste informatique, à la préfecture de l'Indre, salle 325, sur prise de rendez-vous uniquement auprès du bureau de l'environnement (02 54 29 30 00), aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

requis dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicilia a été élu à cet effet.

Pour insertion
La notaire

Rectificatif

AVIS RECTIFICATIF
RECTIFICATIF à l'insertion parue dans L'ECHO du BERRY du 10 octobre 2022, concernant la société LE FUY DES BRUGES, 3 PLACE MENDES FRANCK, 22400 Royers de Vassivieux. Il y a lieu de lire la dénomination sociale de la société "LE FUY DES BRUGES", et non pas la dénomination de la société devenue restructurée.

Enquête publique

COMMUNE DE VILLENTRÔIS-FAVEROLLES-EN-BERRY

ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé à une enquête publique en vue de l'information du citoyen relatif "des Beauvilliers à Valenciennes" situé au hameau "Les Beauvilliers" du village de Villentrôis au profit de M. HENRI LUCAS pendant les jours du 25 avril 2023 au 10 mai 2023. Les pièces du dossier pourront être consultées à la mairie de VILLENTRÔIS-FAVEROLLES-EN-BERRY siège de la commune ouverte aux visites individuelles de 9 h à 12 h, les lundi, mardi et mercredi, ainsi qu'après et les observations consignées éventuellement sur le registre d'enquête ou adressées par écrit au Commissaire enquêteur M. Gilles BOURBONNIEUX est désigné en qualité de commissaire enquêteur et siègera en Mairie de VILLENTRÔIS-FAVEROLLES-EN-BERRY les : - Mardi 25 avril de 9 h à 12 h - Mardi 30 mai de 10 h à 12 h

PREFECTURE DE L'INDRE

ENQUÊTE PUBLIQUE - COMMUNE DE VILLENTRÔIS - FAVEROLLES-EN-BERRY

Par arrêté préfectoral n° 36-2023-04-14-00003 du 14 avril 2023, une enquête publique est prescrite du lundi 22 mai 2023 - 9 h au mardi 6 juin 2023 - 12 h inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL SOUPRION, en vue du renouvellement et de l'extension d'une carrière de tuffeau au lieu-dit « La Cave-Botin » sur le territoire de la commune de Villentrôis-Faverolles-en-Berry. Le dossier d'enquête publique est consultable : - sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse suivante : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/LCPE/Dossier-Autorisation-ICPE> ; - sur support papier, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, à la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry ; - les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 15 ; - le mercredi de 9 h 30 à 12 h 45 ; - sur poste informatique, à la préfecture de l'Indre, salle 325, sur prise de rendez-vous uniquement auprès du bureau de l'environnement (02 54 29 30 00), aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Ce dossier pourra, en cours d'enquête et à la demande du commissaire enquêteur, être complété par des documents utiles à la bonne information du public. Le public pourra également obtenir des informations sur le projet auprès de Monsieur Amaud SOUPRION, gérant de la SARL SOUPRION, 104 rue de Chemery LD Les Ravents 41230 MUR DE SOLIGNON ou

la préfecture de l'Indre, salle 325, sur prise de rendez-vous uniquement auprès du bureau de l'environnement (02 54 29 30 00), aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Ce dossier pourra, en cours d'enquête et à la demande du commissaire enquêteur, être complété par des documents utiles à la bonne information du public. Le public pourra également obtenir des informations sur le projet auprès de Monsieur Amaud SOUPRION, gérant de la SARL SOUPRION, 104 rue de Chemery LD Les Ravents 41230 MUR DE SOLIGNON ou

L'Écho du Berry
Plus moderne, plus pratique
Découvrez votre
www.echoduberry.fr

marriage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicilia a été élu à cet effet.

Pour insertion
La notaire

Modifications diverses

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT
TW FRANCE RETAIL RCS Châteaureux 500621263 sis avenue Occitane 36000 Châteaureux activité : Commerce au détail d'habillement et d'accessoires de mode. Jugement du Tribunal de Commerce de Paris en date du 12/05/2023 modifiant le plan de redressement.

SAINTMAUR
Société en Nom Collectif au capital de 1.000 Euros
Siège Social :
8 Allée du Commerce
36250 Saint-Maur
810 458 737
RCS Châteaureux

GÉRANCE-MANDAT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05 avril 2023, la société SAINTMAUR, SNC au capital de 1.000€, dont le siège social est fixé à Saint-Maur (36250) 8 Allée du Commerce et immatriculée au RCS de Châteaureux sous le numéro 810 458 737 a donné en gérance-mandat à la société ORIAM ALLIANCE, SASU au capital de 1.000€, dont le siège social est fixé à Nohant-en-Grocy (18310) 6 Route de Lucy et immatriculée au RCS de Bourges sous le numéro 953 707 827, son fonds de commerce de commercialisation des produits de toute provenance et de toutes sortes, sis et exploité à Saint-Maur (36250) 8 Allée du Commerce, pour une durée d'un an, à compter du 3er mai 2023.

Pour avis

Enquête publique

PREFECTURE DE L'INDRE

ENQUÊTE PUBLIQUE - COMMUNE DE VILLENTRÔIS - FAVEROLLES-EN-BERRY

Par arrêté préfectoral n° 36-2023-04-14-00003 du 14 avril 2023, une enquête publique est prescrite du lundi 22 mai 2023 - 9 h au mardi 6 juin 2023 - 12 h inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL SOUPRION, en vue du renouvellement et de l'extension d'une carrière de tuffeau au lieu-dit « La Cave-Botin » sur le territoire de la commune de Villentrôis-Faverolles-en-Berry. Le dossier d'enquête publique est consultable : - sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse suivante : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/LCPE/Dossier-Autorisation-ICPE> ; - sur support papier, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, à la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry ; - les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h 15 ; - le mercredi de 9 h 30 à 12 h 45 ; - sur poste informatique, à

la préfecture de l'Indre, salle 325, sur prise de rendez-vous uniquement auprès du bureau de l'environnement (02 54 29 30 00), aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Ce dossier pourra, en cours d'enquête et à la demande du commissaire enquêteur, être complété par des documents utiles à la bonne information du public.

Le public pourra également obtenir des informations sur le projet auprès de Monsieur Amaud SOUPRION, gérant de la SARL SOUPRION, 104 rue de Chemery LD Les Ravents 41230 MUR DE SOLIGNON ou entrepreneur@indre.gouv.fr - 02 54 83 82 93, ou auprès de la préfecture de l'Indre - Direction de l'Environnement local et de l'aménagement - Bureau de l'Indre et des Allées - CS 80 563 - 36 019 CHÂTEAUREUX Cedex. M. Guy JOUSSAIN, ingénieur territorial en retraite a été désigné commissaire enquêteur. Il siègera à la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry aux jours et heures de permanence mentionnées ci-dessous : - le lundi 22 mai 2023 - de 9 h à 12 h ; - le samedi 27 mai 2023 - de 9 h à 12 h ; - le mardi 6 juin 2023 - de 9 h à 12 h.

Afin d'assurer les permanences, la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry sera exceptionnellement ouverte le samedi 6 juin 2023 de 9 h à 12 h.

Un avis d'enquête publique est affiché sur les lieux prévus pour la réalisation du projet (sur le territoire, à la mairie de Villentrôis - Faverolles-en-Berry, commune siège de l'enquête publique ainsi que dans les mairies de Lys (36) et Châteaureux (41). Il est également publié sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/LCPE/Dossier-Autorisation-ICPE>.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions - par courriel à l'adresse mail suivante : pref-be-p-carriere-souprion@indre.gouv.fr - sur le registre d'enquête à laquelle non notifiée, après et parafiché par le commissaire enquêteur à la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry ; - par correspondance à la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry ; - à l'attention du président de l'association de commerçants enquêteur qui les amènera au registre d'enquête. Les contributions du public reçues avant le lundi 22 mai 2023 - 9 h et après le mardi 6 juin 2023 12 h ne seront pas prises en compte. Les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête. Les rapports, conclusions et avis de la commission d'enquête seront consultables pendant un an à compter de la clôture d'enquête publique à la mairie de Villentrôis-Faverolles-en-Berry, dans les préfectures de l'Indre et du Lor-et-Che, et sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/LCPE/Dossier-Autorisation-ICPE>.

Mairie de NOUZIERES

Avis d'enquête publique alléation d'un terrain communal au Ldt Lafat d'en Haut

Une enquête publique est ouverte sur le projet d'alléation d'une partie du chemin communal au village de Latat d'en Haut du 12 au 26 juin 2023. Le commissaire enquêteur M. DUPÉLUX Michel, siègera à la mairie le 26 juin 2023 de 9 h 30 à 12 h 30. Le dossier est consultable en mairie aux heures ouvrables.

A
de
TRIB
C
REDR
Société
Châtea
24 pla
Chabri
d'env
papier
Ouvert
par le
de l
judicia
et Ass
de M
3 all
LIMOG
manda
URSAI
person
3 place
Limogi
du 27
doivent
après
design
l'insert
forçat
GRE
CE
LIQU
LUDEN
RCS C
ZAC C
36250
de tou
domai
de la
envis
Jugem
comm
en l
la m
ndres
d'une
judicia
P2023
des p
a été
Michel
BTSU
Séniel
Vill
SILAF
de M
Faubo
Paris
SILAR
person
22 rue
SILAR
en la
01 Ban
du Fox
UP en
Henri
73006
de cré
liquida
mois à
au BO
Avec p
27/01
GRE
C
OUVE
TAO C
894 15
Cap S
36250
verts,
article
à port
et en
bent
accès
objet.
Jugem
comm
04/05
procéd
le sur
admini
missio
franck

la Nouvelle République
Mardi 23 mai 2023
Indre
1.30 €
Aujourd'hui avec votre journal
NOTRE CAHIER
CAP'ECO
L'INDRE
L'ÉLECTION

20 les annonces | indre

légales et officielles

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :
E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 62 10
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legales.com
Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchespublics.com

ANNONCES LÉGALES

Enquêtes publiques

PREFECTURE DE L'INDRE
ENQUÊTE PUBLIQUE - COMMUNE DE VILLENTHROIS-FAVEROLLES-EN-BERRY

Par arrêté préfectoral n° 36-2023-04-14-00000 du 14 avril 2023, une enquête publique est prescrite du lundi 22 mai 2023 à 9h00 au mardi 6 juin 2023 à 12h00 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL SCOURPON, en vue du rattachement et de l'extension d'un cabinet de tuffeau du lieu-dit « La Cave-Bodin » sur le territoire de la commune de Villenthrois-Faverolles-en-Berry.

Le dossier d'enquête publique est consultable :
- sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse suivante : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/ICPE/Dossier-Autorisation-ICPE> ;
- sur support papier, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry :
- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h15 ;
- le mercredi de 9h00 à 12h45 ;
- sur poste informatique, à la préfecture de l'Indre, salle 325, sur prise de rendez-vous uniquement auprès du bureau de l'environnement (02.54.29.30.00), aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Ce dossier pourra, en cours d'enquête et à la demande du commissaire enquêteur, être complété par des documents utiles à la bonne information du public.

Le public pourra également obtenir des informations sur le projet auprès de Monsieur Arnaud SCOURPON, gérant de la SARL SCOURPON, 1104 Rue de Chemery LD Les Rivarons 41230 MUR DE SOLOGNE ou entreprisecoupon@orange.fr - 02 54 85 82 93, ou auprès de la préfecture de l'Indre - Direction du développement local et de l'environnement - Bureau de l'environnement - Place de la Victoire et des Allées - CS 80583 - 36 019 CHATEAULUDIX Cedex.
M. Guy JOUSSAÏN, ingénieur territorial en retraite à délégué commissaire enquêteur.

Il s'agira à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry aux jours et heures de permanence mentionnés ci-après :
- le lundi 22 mai 2023 - de 9h00 à 12h00 ;
- le samedi 27 mai 2023 - de 9h00 à 12h00 ;
- le mardi 6 juin 2023 - de 9h00 à 12h00.

Afin d'assurer les permanences, la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry sera exceptionnellement ouverte le samedi 6 juin 2023 de 9h00 à 12h00.

Un avis d'enquête publique est affiché sur les lieux prévus pour la réalisation du projet par le pétitionnaire, à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry, commune siège de l'enquête publique ainsi que dans les mairies de Lye (36) et Châteauneuf (41). Il est également publié sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/ICPE/Dossier-Autorisation-ICPE>.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :
- par courriel à l'adresse mail suivante : pref-de-ep-comars-coupon@indre.gouv.fr ;
- sur le registre d'enquête à feuilles non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry ;
- par correspondance à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry, 6 rue Delalande - Villenthrois, 36 600 Villenthrois-Faverolles-en-Berry - à l'attention du président du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Les contributions du public reçues avant le lundi 22 mai 2023 à 9h00 et après le mardi 6 juin 2023 à 12h00 ne seront pas prises en compte.

Les observations du public sont consultables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les rapports, conclusions et avis de la commission d'enquête seront consultables pendant un an à compter de la clôture d'enquête publique à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry, dans les préfectures de l'Indre et du Loiret-Cher, et sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/ICPE/Dossier-Autorisation-ICPE>.

À l'issue de la procédure, le Préfet de l'Indre prendra, soit un arrêté de refus, soit un arrêté d'autorisation, assorti de prescriptions à respecter.

Publiez vos annonces
Officielles et Légales
Tous types de journaux

GAGNEZ DU TEMPS !

Vos contacts :
Indre et Loire
Tel : 02 47 60 62 10
Loire et Cher
Tel : 02 47 60 62 10
Indre
Tel : 02 47 60 62 10
Vienne
Tel : 02 47 60 62 10
Deux-Sèvres
Tel : 02 47 60 62 10

ou par email : aof@nr-communication.fr

1 Rédigez votre avis
de marchés, en 10 min par jour.

2 Choisissez votre tarif et calculez le prix
Parfait 24 heures, 30 jours ou plus

Bonnes affaires Rapidement
1 semaine à 2 semaines à 3 semaines à 1 forfait à 1 forfait à 1 forfait à C

Immobilier Villages
1 semaine à 2 semaines à 3 semaines à 1 forfait à 1 forfait à C

Auto - Vélo Véhicules
1 semaine à 2 semaines à 3 semaines à 1 forfait à 1 forfait à C

Travaux d'entretien
1 semaine à 2 semaines à 3 semaines à 1 forfait à 1 forfait à C

Nettoyage professionnel
1 semaine à 2 semaines à 3 semaines à 1 forfait à 1 forfait à C

3 Paiement et copie
Paiement par chèque à l'ordre
Par fax et par email de paiement, de

la Nouvelle République
Mardi 23 mai 2023
Loire-et-Cher
1.30 €
Aujourd'hui avec votre journal
NOTRE CAHIER
CAP'ECO
L'INDRE
L'ÉLECTION

Droits législatives

légales et officielles

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NRD, Centre Presse et autres presses habilitées :
E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 62 10
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legales.com
Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchespublics.com

ANNONCES LÉGALES

Enquêtes publiques

PREFECTURE DE L'INDRE
ENQUÊTE PUBLIQUE - COMMUNE DE VILLENTHROIS-FAVEROLLES-EN-BERRY

Par arrêté préfectoral n° 36-2023-04-14-00000 du 14 avril 2023, une enquête publique est prescrite du lundi 22 mai 2023 à 9h00 au mardi 6 juin 2023 à 12h00 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL SCOURPON, en vue du rattachement et de l'extension d'un cabinet de tuffeau du lieu-dit « La Cave-Bodin » sur le territoire de la commune de Villenthrois-Faverolles-en-Berry.

Le dossier d'enquête publique est consultable :
- sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse suivante : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/ICPE/Dossier-Autorisation-ICPE> ;
- sur support papier, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry :
- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h15 ;
- le mercredi de 9h00 à 12h45 ;
- sur poste informatique, à la préfecture de l'Indre, salle 325, sur prise de rendez-vous uniquement auprès du bureau de l'environnement (02.54.29.30.00), aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Ce dossier pourra, en cours d'enquête et à la demande du commissaire enquêteur, être complété par des documents utiles à la bonne information du public.

Le public pourra également obtenir des informations sur le projet auprès de Monsieur Arnaud SCOURPON, gérant de la SARL SCOURPON, 1104 Rue de Chemery LD Les Rivarons 41230 MUR DE SOLOGNE ou entreprisecoupon@orange.fr - 02 54 85 82 93, ou auprès de la préfecture de l'Indre - Direction du développement local et de l'environnement - Bureau de l'environnement - Place de la Victoire et des Allées - CS 80583 - 36 019 CHATEAULUDIX Cedex.
M. Guy JOUSSAÏN, ingénieur territorial en retraite à délégué commissaire enquêteur.

Il s'agira à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry aux jours et heures de permanence mentionnés ci-après :
- le lundi 22 mai 2023 - de 9h00 à 12h00 ;
- le samedi 27 mai 2023 - de 9h00 à 12h00 ;
- le mardi 6 juin 2023 - de 9h00 à 12h00.

Afin d'assurer les permanences, la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry sera exceptionnellement ouverte le samedi 6 juin 2023 de 9h00 à 12h00.

Un avis d'enquête publique est affiché sur les lieux prévus pour la réalisation du projet par le pétitionnaire, à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry, commune siège de l'enquête publique ainsi que dans les mairies de Lye (36) et Châteauneuf (41). Il est également publié sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/ICPE/Dossier-Autorisation-ICPE>.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :
- par courriel à l'adresse mail suivante : pref-de-ep-comars-coupon@indre.gouv.fr ;
- sur le registre d'enquête à feuilles non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry ;
- par correspondance à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry, 6 rue Delalande - Villenthrois, 36 600 Villenthrois-Faverolles-en-Berry - à l'attention du président du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Les contributions du public reçues avant le lundi 22 mai 2023 à 9h00 et après le mardi 6 juin 2023 à 12h00 ne seront pas prises en compte.

Les observations du public sont consultables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les rapports, conclusions et avis de la commission d'enquête seront consultables pendant un an à compter de la clôture d'enquête publique à la mairie de Villenthrois-Faverolles-en-Berry, dans les préfectures de l'Indre et du Loiret-Cher, et sur le site internet des services de l'État dans l'Indre à l'adresse : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/ICPE/Dossier-Autorisation-ICPE>.

À l'issue de la procédure, le Préfet de l'Indre prendra, soit un arrêté de refus, soit un arrêté d'autorisation, assorti de prescriptions à respecter.

L'annonce ci-dessous sera publiée dans le site de presse en ligne

<http://larenaissanceculoiretcher.fr/>

9410000

PREFECTURE DE L'INDRE ENQUÊTE PUBLIQUE - COMMUNE DE VILLENTOIS-FAVEROLLES-ENBERRY

Par arrêté préfectoral n° 36-2023-04-14-00003 du 14 avril 2023, une enquête publique est prescrite du lundi 22 mai 2023 - 9h00 au mardi 6 juin 2023 - 12h00 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SARL SOUPIRON, en vue du renouvellement et de l'extension d'une carrière de tuffeau au lieu-dit «La Cave-Bodin» sur le territoire de la commune de Villentris-Faverolles-en-Berry.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'Etat dans l'Indre à l'adresse suivante : <https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/I.C.P.E/Dossier-Autorisation-ICPE> ;

- sur support papier, aux jours et heures habituels d'ouverture du public, à la mairie de Villentris-Faverolles-en-Berry :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h15 ;

- le mercredi de 8h30 à 12h45 ;

- sur poste informatique, à la préfecture de l'Indre, salle 325, sur prise de rendez-vous uniquement auprès du bureau de l'environnement (02.54.28.50.00), aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

Ce dossier pourra, en cours d'enquête et à la demande du commissaire enquêteur, être complété par des documents utiles à la bonne information du public.

Le public pourra également obtenir des informations sur le projet auprès de Monsieur Arnaud SOUPIRON, gérant de la SARL SOUPIRON, 1104 Rte de Chemery LD

Les Riavents 41230 MUR DE SOLOGNE ou entreprisesoupiron@orange.fr - 02 54 83 82 93, ou auprès de la préfecture de l'Indre - Direction du développement local et de l'environnement - Bureau de l'environnement - Place de la Victoire et des Alliés - CS 80 583 - 36 010 CHATEAURoux Cedex.

M. Guy JOUSSAIN, ingénieur territorial en retraite a été désigné commissaire enquêteur.

Il siègera à la mairie de Villentris-Faverolles-en-Berry aux jours et heures de permanence mentionnés ci-après :

- le lundi 22 mai 2023 - de 9h00 à 12h00 ;

- le samedi 27 mai 2023 - de 9h00 à 12h00 ;

- le mardi 6 juin 2023 - de 9h00 à 12h00 .

Afin d'assurer les permanences, la mairie de Villentris-Faverolles-en-Berry sera exceptionnellement ouverte le samedi 6 juin 2023 de 9h00 à 12h00.

Un avis d'enquête publique est affiché sur les lieux prévus pour la réalisation du projet par le pétitionnaire, à la mairie de Villentris-Faverolles-en-Berry, commune siège de l'enquête publique ainsi que dans les mairies de Lye (36) et Châteauneuf (41). Il est également publié sur le site internet des services de l'Etat dans l'Indre à l'adresse :

<https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/I.C.P.E/Dossier-Autorisation-ICPE>

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- par courriel à l'adresse mail suivante :

pref-be-ep-carriere-soupiron@indre.gouv.fr

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur à la mairie de Villentris-Faverolles-en-Berry ;

- par correspondance à la mairie de Villentris-Faverolles-en-Berry, 6 rue De-la-lande - Villentris, 36 600 Villentris-Faverolles-en-Berry - à l'attention du président du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Les contributions du public reçues avant le lundi 22 mai 2023 - 9h00 et après le mardi 6 juin 2023 - 12h00 ne seront pas prises en compte.

Les observations du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les rapports, conclusions et avis de la commission d'enquête seront consultables pendant un an à compter de la clôture d'enquête publique à la mairie de Villentris-Faverolles-en-Berry, dans les préfectures de l'Indre et du Loir-et-Cher, et sur le site internet des services de l'Etat dans l'Indre à l'adresse :

(<https://www.indre.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/I.C.P.E/Dossier-Autorisation-ICPE>)

A l'issue de la procédure, le Préfet de l'Indre prendra, soit un arrêté de refus, soit un arrêté d'autorisation, assorti de prescriptions à respecter.

ATTESTATION DE PARUTION

Le directeur de la publication

LA RENAISSANCE DU LOIR ET CHER

3 rue d'Artois - BP 124 - 41005 Blois Cedex

Tel : 02 54 41 72 24 - email : annonces.la.presse@loiretcher.com

LA RENAISSANCE DU LOIR-ET-CHER

3, Rue d'Artois - B.P. 124

41005 BLOIS CEDEX

ANNEXE 4.1

Maire de Villentrois-Faverolles-en-Berry

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(code de l'environnement)

Installation soumise à AUTORISATION

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

M. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE Villentrois-Faverolles
CERTIFIE AVOIR FAIT AFFICHER À LA MAIRIE, en Berry

DU 28/06/2023 AU 06/06/2023

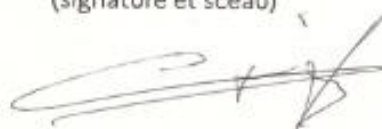
L’AVIS D’ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la demande d’autorisation
environnementale présentée par la SARL
SOUPIRON en vue du renouvellement et de
l'extension d'une carrière de tuffeau au lieu-dit
« La Cave-Bodin » située sur le territoire de la
commune de Villentrois-Faverolles-en-Berry

Fait à Villentrois-Faverolles Le 7/06/2023
en Berry

LE MAIRE,

(signature et sceau)



Document à retourner à la Préfecture de l'Indre
Direction du Développement Local et de l'Environnement
Bureau de l'Environnement
Place de la Victoire et des Alliés - CS 80 583
36019 CHÂTEAUROUX CEDEX

Maire de Lye (36)

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

(code de l'environnement)

Installation soumise à AUTORISATION

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

M. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE

CERTIFIE AVOIR FAIT AFFICHER À LA MAIRIE,

DU 17 avril 2023 AU 18 juin 2023

L’AVIS D’ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la demande d’autorisation
environnementale présentée par la SARL
SOUPIRON en vue du renouvellement et de
l’extension d’une carrière de tuffeau au lieu-dit
« La Cave-Bodin » située sur le territoire de la
commune de Villentrois-Faverolles-en-Berry

Fait à

Lye

Le 19.06.2023

LE MAIRE,

(signature et sceau)



Document à retourner à la Préfecture de l'Indre
Direction du Développement Local et de l'Environnement
Bureau de l'Environnement
Place de la Victoire et des Alliés - CS 80 583
36019 CHÂTEAURoux CEDEX

[Handwritten signature]

Maire de Châteauvieux (41)

Département de Loir et Cher

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie
DE
CHÂTEAUVIEUX



41110

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, SAUX Christian, Maire de CHÂTEAUVIEUX, certifie avoir procédé à l’affichage de l’avis d’enquête publique relative au renouvellement et extension d’une carrière de tuffeau au lieu-dit « la Cave-Bodin » située sur la commune de Villentrois-Faverolles-en-Berry du 21 avril 2023 et jusqu’au 07 juin 2023.

Fait à Châteauvieux

Le 19 juin 2023



LE MAIRE

Christian SAUX

Guy JOUSSAIN
Commissaire enquêteur

ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale Renouvellement & extension carrière SOUPIRON « La Cave Bodin » 36600 VILLENTOIS-FAVEROLLES-en-BERRY

PROCES VERBAL DE SYNTHESE

Remise commentée en date du 06/06/2023

L'objet du présent document est de permettre au responsable du projet d'avoir une connaissance aussi complète que possible des préoccupations ou suggestions exprimées par le public ayant participé à l'enquête.

Références réglementaires: art. R123-18 du Code de l'environnement

Présents à la réunion:

- M. Arnaud SOUPIRON, gérant de la SARL SOUPIRON, pétitionnaire.
- M. Janick SOUPIRON, interlocuteur du CE /présentation du dossier technique & visite du site.
- M. Guy JOUSSAIN, commissaire enquêteur.

1°) Déroulement de l'enquête publique:

Ayant clôturé l'enquête publique le mardi 6 juin 2023 à 12h00, je suis en mesure d'attester ce jour:
-qu'elle s'est déroulée conformément aux dispositions prévues par l'arrêté de M. le Préfet de l'Indre en date du 14 avril 2023, affichage ICPE à charge du demandeur compris,
-que j'ai assuré 3 permanences de 3h en mairie de VILLENTOIS (siège de l'enquête), telles que prévues dans l'arrêté,
-que l'enquête s'est déroulée en toute sérénité et qu'aucun incident n'est à déplorer.

2°) Visite du site par le CE:

➤ le 11/04/2023, sous la conduite de M. Janick SOUPIRON, pour présentation du dossier technique.

3°) Position des Elus et des Conseils municipaux:

➤ le 09/05/2023: après avoir délibéré & à l'unanimité, le Conseil municipal de VILLENTOIS-FAVEROLLES-en-BERRY a émis un avis favorable à la demande de renouvellement & d'extension de la carrière.

➤ Il est rappelé que le 26/10/2023, M. William GUIMPIER, Maire de VILLENTOIS-FAVEROLLES-en Berry, a émis un Avis favorable sur le projet de réaménagement avec le commentaire suivant: «*La Société SOUPIRON est une entreprise très sérieuse respectueuse de l'environnement qui exploite depuis des années cette carrière et appliquant les engagements pris lors de l'ouverture de ce chantier*» (cf. Annexe 7/Tome 1: Avis du Maire sur le projet de remise en état)

Durant l'enquête, ce constat m'a été confirmé lors des entretiens que j'ai pu avoir avec les élus de VILLENTOIS-FAVEROLLES-en Berry (M. W GUIMPIER, Maire, Mrs J. SEGRET & J.P. BECCAVIN, Adjoints).

➤ à ce jour, le CE n'a pas reçu d'autre avis par délibération émanant des communes, ou des 2 communautés de communes, concernées par le rayon d'affichage.

4°) Bilan de la participation du public:

Au total, j'ai enregistré les 2 contributions suivantes lors de la 1^{ère} permanence du lundi 22/05/2023:

➤ Courriel de M. Christian LACOTE, au titre de Correspondant Ecoville/Suricate, FFRandonnée Indre: qui n'émet pas d'avis défavorable à l'extension de la carrière de tuffeau à La Cave Bodin. Il n'a observé jusque-là aucune dégradation sur le chemin déjà utilisé pour l'évacuation des blocs de tuffeau. Il demande de veiller au maintien d'utilisation par les promeneurs ou randonneurs.

Aucune autre association ne s'est manifestée durant l'enquête.

➤ Entretien (+inscription sur registre) avec M. Dominique SEGUIN, 12 Les Péquets FAVEROLLES, au titre de riverain de la carrière et propriétaire de l'étang en contrebas.

M. SEGUIN n'a pas constaté de problème particulier lors de la phase d'exploitation des 15 dernières années. Rassuré par les conditions d'exploitation identiques, il a toute confiance pour le respect des prescriptions du nouvel arrêté d'autorisation par l'exploitant de la carrière.

En début de l'exploitation initiale il avait apprécié tout particulièrement la réunion d'information & d'échange organisée sur le site par l'exploitant. Les suspicions & inquiétudes infondées des riverains avaient ainsi été levées.

Ayant constaté l'installation de quelques nouvelles familles dans les hameaux environnants, il souhaiterait qu'une réunion similaire puisse être organisée en début de nouvelle exploitation.

S'agissant d'un nombre très réduit de contributions favorables, il n'y a pas lieu d'envisager un traitement par thèmes des contributions consignées.

5°) Renseignements complémentaires demandés au pétitionnaire:

Néant, compte tenu de la complétude du dossier et de nos échanges lors de différents entretiens.

6°) Eléments en réponse attendus:

Aucun.

Toutefois, vous voudrez bien porter à ma connaissance, tout renseignement de nature à compléter, éventuellement, mon information afin que je puisse me prononcer sur ce dossier en toute connaissance de cause.

Dans cette éventualité, il vous est demandé de m'adresser, sous 15 jours, ce complément d'information par PJ à courriel (votre suite à donner à la proposition de M. SEGUIN par exemple?).

Le 06/06/2023

/Le pétitionnaire
M. Arnaud SOUPIRON

Le Commissaire enquêteur
Guy JOUSSAIN

ENTREPRISE SOUPIRON
MAGONNERIE - TRAVAIL DE BOIS
1104 RUE DE CASSEVILLE
41230 MUR DE SOLIGNY
SIRET : 381 531 961 0001



Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le 16 MAI 2023

ID : 036-200085595-20230509-2023033-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY

Nombre de conseillers : 19 L'an deux mille vingt-trois, le neuf mai à 18 heures 45 le conseil municipal de Villentrois-Faverolles-en-Berry, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Villentrois-Faverolles-en-Berry, sous la présidence de Monsieur William Guimpier maire.

En exercice : 16 Date de la convocation du conseil municipal : 28 avril 2023

Présents : 11 PRÉSENTS :
Mme BARILLOT Marie-Agnès, M. BECCAVIN Jean-Paul,
M. BOUVARD Romaric, Mme CHIPAULT Florence, Mme DE LA
ROCHE Clémence, M. DEVILLERS Michel, Clémence, M. GUIMPIER
William, M. MINET Alain, M. PINARD Christian, M. SEGRET Jacky,
M. TROUSSELET Lionel.

Votants : 14 ABSENTS EXCUSÉS :
Mme LAMBERT Bettina pouvoir à Mme DE LA ROCHE Clémence
M. LEVEQUE Jean-Marc pouvoir à M. GUIMPIER William
Mme PETIT Ghislaine pouvoir à M. SEGRET Jacky

ABSENTS :
M. BOISSIER Damien, Mme GAUTHIER Katia
Secrétaire de séance : M. MINET Alain

DÉLIBÉRATION n°2023-033

OBJET : AVIS SUR LE RENOUELEMENT ET L'EXTENSION D'UNE CARRIERE DE TUFFEAU AU LIEU-DIT « LA CAVE BODIN » COMMUNE DE VILLENTOIS-FAVEROLLES-EN-BERRY

La Sarl Soupiron a déposé le 7 juillet 2022 et complété le 1^{er} mars 2023 un dossier de demande d'autorisation environnementale concernant un projet de renouvellement et d'extension d'une carrière de tuffeau au lieu-dit « la Cave Bodin » sur le territoire communal. Dans son rapport du 27 mars 2023, l'inspection des installations classées de l'unité départementale de la DREAL Centre Val-de-Loire a estimé que ce dossier était suffisant pour engager une enquête publique de 15 jours minimum.

Monsieur le maire donne lecture du résumé non technique de cette demande qui fera l'objet d'une enquête publique du lundi 22 mai 2023 au mardi 6 juin 2023.

Il convient dès à présent que le conseil municipal donne un avis sur cette demande.

Le conseil municipal après avoir délibéré et à l'unanimité

- donne un avis favorable à la demande de renouvellement et d'extension d'une carrière de tuffeau au lieu-dit « la Cave Bodin » sur le territoire communal déposée par la SARL Soupiron.

Faite et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le maire,



A handwritten signature in blue ink over a circular official stamp of the Municipality of Villentrois-Faverolles-en-Berry.

William Guimpier

Le secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink.

Alain Minet